

CCE LR – Formation au rapport et aux conclusions motivées et avis

Formation « Prunet » du 20 septembre 2022 à Pérois

PROJET de programme (14 août 2021)

Dès 8 h 30	Accueil	
9 h 00	Ouverture de la formation, Objectifs de la journée, Présentation de M. Prunet	Bernard Comas
9 h 10	Retour rapide sur la formation du 23 mars 2021 sur le rapport d'enquête.	Bernard Comas / Georges Lescuyer
9 h 30	Rappel des textes, données générales, Organisation du travail en atelier	Pierre Prunet
10 h 00	Pause	
10 h 10	Travail en atelier : Maximum 5 ateliers comprenant chacun : 5 Nx CE (+ 1 CE confirmé/atelier). Étude de cas fournies par P. Prunet Désignation d'un rapporteur / atelier qui restituera	
11 h 10	Pause	
11 h 20	Restitution de chaque atelier – 10 à 12 mn en moyenne / atelier.	Pierre Prunet
12 h30	Apéritif et repas	
14 h00	Bilan des restitutions des ateliers	Pierre Prunet
14 h30	Attentes des magistrats du TA (*) Éléments de méthodologie Jurisprudences	Pierre Prunet
15 h 30	Questions diverses	
15h45	Bilan de la journée, clôture	Bernard Comas
16 h 00	Fin de la journée.	

(*) Présence éventuelle d'un magistrat du TA

Dressé par Bernard Comas le 14 août 2022